



Extrait du Registre des  
**ARRÊTÉS DU MAIRE**

---

**OBJET :**

N° 9244 - STM

RÉGLEMENTATION ET  
GESTION DU DOMAINE

Circulation et Stationnement

Règlementation à l'occasion de  
travaux

74 Rue Charles de Gaulle

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2, L.2212-5 et L.2213-1 ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande de la SAS BONTEMPI, siégeant 34 rue du Déveau à LE VAL D'AJOL (88340), qui doit effectuer une livraison de matériaux, à l'aide d'un camion-grue, 74 rue Charles de Gaulle ;

CONSIDÉRANT que dans ce cadre et pour des raisons de sécurité publique, il appartient à l'autorité municipale de prendre les mesures qui s'imposent pour faciliter la circulation et éviter les encombrements et les accidents ;

ARRÊTONS

Article 1<sup>er</sup>. - **Le lundi 19 juillet 2021 de 7h00 à 12h00 :**

- La chaussée pourra être rétrécie dans l'emprise du chantier au droit du n°74 rue Charles de Gaulle.

Article 2. - Durant cette même période, le stationnement sera interdit sur les 3 emplacements matérialisés au droit du n°74 Rue Charles de Gaulle.

- Afin de maintenir la circulation, le stationnement sera également interdit sur les 8 emplacements matérialisés au droit des n°s 79 et 81 Rue Charles de Gaulle.

- Les véhicules en stationnement irrégulier et susceptibles de gêner le déroulement des travaux pourront être mis en fourrière.

- Toutes les mesures seront prises pour assurer la sécurité des biens et des personnes, les piétons seront invités à utiliser le trottoir opposé.

.../...

Article 3. - La présignalisation, la signalisation diurne et nocturne, et la protection nécessaires seront mises en place, entretenues et surveillées par les soins de l'intervenant effectuant les travaux sus mentionnés sous le contrôle des services de Police.

Article 4. - Le Commissariat de Police et la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour Ampliation,

A REMIREMONT

Le vendredi 02 juillet 2021

Le Maire,  
Jean-Benoît TISSERAND

Diffusion :

- P.T.C.V. .... 1 ex
- Ateliers Municipaux (mail) ..... 1 ex
- Police Nationale (mail) ..... 1 ex
- Police Municipale (mail) ..... 1 ex
- Gendarmerie (mail) ..... 1 ex
- Centre de Secours (mail) ..... 1 ex
- Affichage ..... 1 ex
- Société TRANSDEV (mail) ..... 1 ex
- SICOVAD (mail) ..... 1 ex
- Service A.V.A. (mail) ..... 1 ex
- U.R.C.A. (mail) ..... 1 ex
- Conseil Régional Grand Est -  
Pôle Transport (mail) ..... 1 ex
- Entreprise + affichage  
chantier (mail) ..... 1 ex